



Canton de Genève
COMMUNE DE GENTHOD

PLAN DIRECTEUR DES CHEMINS POUR PIETONS



DeLaMa
Urbanisme et aménagement du territoire

mars 2011

dossier n° 29804

En préalable, texte rédigé par la commune

Tables des matières

1. Introduction	6
2. Cadre et contexte des planifications supérieures	8
2.1 Contexte légal	9
2.1.1 Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnées pédestres (LCPR)	
2.1.2 Loi sur l'application de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnées pédestres (L1 60)	
2.2 Directives	10
2.2.1 Directives pour les voies piétonnes adaptées aux handicapés	
2.3 Planifications existantes	11
2.3.1 Plan directeur cantonal	
2.3.2 Plan directeur du réseau routier 2007-2010	
3. Enjeux et objectifs	13
3.1 Sécurité	14
3.2 Continuité	14
3.3 Confort	15
3.4 Autres mesures liées à l'eau	15
4. Données	16
4.1 Toponymie / repérage des voies	17
4.2 Inventaire des voies de communication historiques de la Suisse	18
4.3 Chemins de randonnée pédestre - sur la base du PDCom	20
4.4 Déplacements : une image directrice	22
4.5 Réseau piéton	23
4.6 Transports publics et équipements	24
4.7 Déplacements à vélo	25
4.8 Hiérarchie du réseau routier / Localisation des aménagements de voirie	26
5. Lecture du territoire	28
5.1 Topographie	29
5.2 Grandes ouvertures paysagères	30
5.3 Petites entités paysagères	31
5.4 Les chemins de crête / Points de vue	32
5.5 Les chemins menant au lac	33
5.6 <i>Les chemins du quotidien</i> / Des quartiers à l'école	34
5.7 <i>Les chemins du quotidien</i> / Des quartiers à la gare	35
5.8 <i>Les chemins du quotidien</i> / Des quartiers au centre	36
6. Lecture par tronçons / Fiches analytiques	37
A Route du Saugy	38
B Chemin des Rousses	42
C Rue du Village	48
D Chemin de la Petite Voie	54
E Route de Collex	58
F Route de Malagny	62
G Chemin Vert	68
H Route de Valavran	72
I Route de Rennex	76
7. Plan de synthèse	83
8. Volet opérationnel	85

1 Introduction

Objectifs du mandat

Ce Plan Directeur des Chemins pour Piétons (PDCP) répond à un double objectif, celui de poursuivre la planification actuelle conformément au cadre légal des planifications supérieures et approfondir en même temps la question des cheminements piétons et de randonnées pédestres. La richesse des structures piétonnes de la commune de Genthod et ses qualités paysagères et panoramiques fondent naturellement les enjeux d'une telle planification en termes de sécurité, de continuité et de confort (Cf. 3. Enjeux et objectifs, p.13), afin d'établir un réseau cohérent coordonné aux tracés communaux voisins.

Suivi du mandat

Le suivi des études a été effectué par le Maire Mme Humbert, et la Commission d'Aménagement du Territoire de la commune, au cours de deux séances. Dans chaque cas, leurs remarques ont été prises en compte dans l'élaboration du dossier.

Documents de référence

Les documents suivants nous ont servi de référents (Cf. 2. Cadre et contexte des planifications supérieures, p.8) :

- le Plan directeur communal, mai 2007
- le Plan directeur cantonal du canton de Genève
- le Plan directeur du réseau routier 2007-2010
- les Directives pour les voies piétonnes adaptées aux handicapés
- le Plan d'affectation de concertation et d'aménagement (PACA) Genève-Nyon
- le Plan de réseau de chemins de randonnées pédestres.

Groupe de travail

Pour élaborer ce document, le groupe de travail du bureau d'urbanistes DeLaMa (Devanthery-Lamunière-Marchand) était composé de :

- Bruno Marchand, architecte-urbaniste responsable
- Christophe Joud, architecte-urbaniste
- Vincent Hervé, urbaniste stagiaire.

Consultants

Deux consultants ont également été sollicités pour des questions plus particulières :

- Laurent Daune de l'Hepia, Genève, concernant le paysage
- Christian Jaeger, du bureau Team+, au sujet de la mobilité.

Contacts et remerciements

Nous tenons à remercier particulièrement le Maire, la Commune de Genthod et Laetitia Cottet de la Direction de l'aménagement du territoire, pour le bon déroulement de ce PDCP.